

Brambles

Politique environnementale

Brambles Limited

Révisée : le 1^{er} janvier 2020

Version 2.0

POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

L'une des valeurs que nous partageons tous au sein du groupe Brambles est de toujours agir avec intégrité et de respecter la collectivité et l'environnement. Brambles s'est engagée à atteindre Zero Harm (Zéro Dommages), en d'autres termes à n'enregistrer aucun accident et à ne causer aucun dommage à l'environnement. Notre but est de fournir des solutions commerciales novatrices, efficaces et durables, à l'appui des services à nos clients. Nous demandons à tous les employés d'adopter une approche proactive pour gérer les risques environnementaux.

De toutes les activités de Brambles, la conformité aux lois et règles environnementales appropriées est une exigence minimum (**règles environnementales**). Nous attendons à ce que tous les employés de Brambles se familiarisent avec toutes les règles environnementales couvrant leurs secteurs d'activité individuels. Brambles prendra aussi les mesures pour permettre aux employés de rester au courant des développements des règles environnementales et d'évaluer l'impact de ces développements sur les pratiques opérationnelles.

Nous attendons en plus de tous les employés qu'ils protègent l'environnement en adoptant les principes suivants :

- suivre la Charte Zero Harm - engagement et contribution à de saines pratiques environnementales dans nos opérations quotidiennes;
- améliorer l'efficacité dans notre utilisation des matières premières et des ressources énergétiques, par unité de production;
- réduire au minimum la production d'émissions et de déchets par unité de production;
- disposer des déchets inévitables de manière responsable;
- réduire au minimum les effets sur la collectivité, liés aux nuisances sonores et à la dégradation du cadre de vie;
- répondre avec intégrité, honnêteté et respect aux inquiétudes exprimées par les collectivités, à propos de l'environnement;
- utiliser l'influence de Brambles dans la chaîne d'approvisionnement pour réduire l'empreinte écologique de nos clients;
- rechercher des fournisseurs qui ont une approche proactive à la gestion des risques environnementaux et qui gèrent les ressources naturelles de manière responsable; et
- demander à nos entrepreneurs et fournisseurs d'appliquer les mêmes normes environnementales que les nôtres.

Brambles établit des cibles de performance environnementale et présente des rapports publics par rapport à ces cibles. Nous attendons de chaque unité d'opérations qu'elle conserve des registres appropriés, fasse le suivi du progrès et présente des rapports exacts de ses réussites par rapport aux cibles de performance.

Chaque unité d'opérations doit s'assurer du respect de ces principes, notamment dans les pays qui pourraient ne pas encore avoir des lois en cours pour la protection de l'environnement. Les gérants doivent développer un « plan de site » de gestion des risques environnementaux pour tous les sites sous leur contrôle. Ces plans devraient inclure, s'il y a lieu :

- la rétention, le stockage et l'élimination appropriés des déchets ou d'autres produits polluants;
- la gestion et la surveillance des émissions atmosphériques, des rejets d'eaux usées et du flux des rejets de déchets;
- l'efficacité des installations pour la rétention des eaux de lavage et des eaux pluviales;
- l'entretien et le contrôle des cuves de stockage de carburant;
- les systèmes d'intervention en cas d'accidents, tels qu'incendies du matériel, pannes et collisions de véhicules;
- la réduction des émissions liées à la peinture par pulvérisation;
- la réduction du bruit et des poussières;
- la préservation du cadre de vie;

- la conformité aux exigences réglementaires et la certification; et
- toute autre question environnementale importante pour la collectivité.

Des contrôles environnementaux réguliers auront lieu pour évaluer la conformité aux règles environnementales et à l'application de cette politique. La direction organisera aussi une diligence raisonnable environnementale avant de s'engager à toute acquisition de propriété, incluant une location.

Des procédures environnementales plus détaillées et un modèle de plan de gestion environnementale pour le site sont disponibles auprès du vice-président principal du groupe, Ressources humaines.